

Attestation aides familiales : justificatif médical

Nom : _____

Prénom : _____

N° registre national : _____

Rue, N° (Bte) : _____

Code Postal et localité : _____

N° fixe ou GSM : _____ Email : _____

Appelez une vignette d'identification
ou
complétez les infos ci-contre.

A compléter par le médecin

Je soussigné(e), (nom et prénom) _____, docteur en médecine, certifie que **l'état de santé** de la personne précitée ne lui permet plus d'accomplir ses tâches familiales et ménagères.

Date de signature :

Cachet et signature du médecin :

Intervention en vigueur à partir du 01/01/2019 (conditions statutaires).

Le service accorde une intervention de 1 € par heure avec un maximum de 4 heures par jour et 400 heures par an est accordée par ménage pour des prestations effectuées par des services d'aides familiales, aides ménagères, gardes-malades agréés par la fédération Wallonie-Bruxelles, la région germanophone et la communauté flamande.

Les prestations doivent être justifiées par un certificat médical unique pour les bénéficiaires de plus de 65 ans, et couvrant une période de 12 mois pour les bénéficiaires de moins de 65 ans précisant que l'état de santé du bénéficiaire ne lui permet plus d'accomplir ses tâches familiales et ménagères.

Pour bénéficier de cette intervention, il faut être en règle de cotisations à La Complémentaire.

Code prestation	Libellé	Code prestation	Libellé	Code prestation	Libellé
831003	-65 ans aides fam	831014	+ 65 ans aides fam..	830992	Certificat aides fam.